

**GRAND QUARTIER GÉNÉRAL**

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 1510
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 1805 247

5 octobre 2018

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) (Loi sur l'accès) concernant la pornographie juvénile.*

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 15 mai 2018, visant à obtenir divers documents relatifs à la pornographie juvénile.

Dans un premier temps, nous vous transmettons ci-dessous deux tableaux faisant état des renseignements demandés :

Nombre de dossiers reliés à la pornographie juvénile pour lesquels il y a eu une saisie*

Année	Nombre de saisies
2015	158
2016	105
2017	111
2018	101

Liste des biens saisis dans des dossiers reliés à la pornographie juvénile*
(années 2015 à 2018)

Items saisis
ADN
Argent
Balance
Bijou
Cartes de crédit
Cassettes audio
CD
Clé
Coffre-fort
Débris d'incendie
Disquette
Divers
Document
DVD
Équipement Électronique
Équipement Informatique
Expertise laboratoire
Matériel contaminé
Munition
Photos
Porte-monnaie
Prélèvement
Sac de transport et valise
Tabac
Téléphone et accessoire
Vêtement
Vidéocassette
Vidéocassette Interrogatoire vidéo
Armes
Droque et autres substances

Source : Direction des ressources informationnelles, Sûreté du Québec
Mise à jour : 5 septembre 2018

* Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Ensuite, nous vous transmettons un topo qui a été rédigé en 2018 par la Direction des enquêtes criminelles relativement à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet.

De plus, afin de répondre à votre besoin d'information, nous vous transmettons une fiche préparée sur la cybercriminalité dans le cadre de l'Étude des crédits 2017-2018. Cette fiche porte notamment sur les enquêtes sur l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet.

De l'information sur l'exploitation sexuelle de jeunes mineurs a déjà été fournie en réponse à une demande d'accès précédente et celle-ci peut être consultée sur le site Internet de la Sûreté du Québec dans la section « *diffusion de documents* » à l'adresse suivante :

<https://www.sq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2017/04/2017-03-21-exploitation-sexuelle-jeunes-mineurs.pdf>

Finalement, nous vous invitons à consulter diverses sources publiques d'informations sur la stratégie de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet :

<https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/vltn-prtctn-chldr-2013-14/index-fr.aspx>

<https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/cntrng-crm/chld-sxl-xplttn-ntnt/index-fr.aspx>

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Émilie Roy
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels



TOPO 3.7

Lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet

DESCRIPTION

- L'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents dans le cyberspace se décline en diverses problématiques criminelles incluant notamment le sextorsion, les infractions relatives à la pornographie juvénile (production, distribution, possession, accès), le leurre d'enfant et la distribution non consensuelle d'images intimes.

JUSTIFICATIONS ET RÉALISATIONS

- Depuis 2014, la Sûreté assure la direction d'un comité opérationnel implanté afin d'échanger sur les problématiques et les meilleures pratiques en la matière. Les corps de police de niveaux 3 à 6 participent à ce comité.
- La Sûreté poursuit sa participation au Comité de concertation de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet, mis sur pied par le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) afin d'uniformiser et d'optimiser les pratiques entre la Sûreté et le DPCP.
- Du 1er avril au 31 juillet 2018, la Sûreté a traité près de 150 signalements émis par différentes agences dénonciatrices telles que Cyberaide, l'Agence des services frontaliers du Canada, le Centre national contre l'exploitation des enfants et la ligne 1-800 de la Sûreté.
- Au cours de cette même période, plus de 39 arrestations relativement à de l'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet ont été effectuées.

ENJEUX

- L'arrêt R. c. Jordan qui impose un délai maximal pour les procédures judiciaires et l'arrêt Spencer qui oblige les autorités à détenir un mandat pour obtenir des renseignements personnels sur une personne.
- Les revendications visant la mise en place d'un registre public pour les délinquants sexuels.
- L'uniformisation des pratiques ainsi que la démocratisation de l'expertise au sein de la communauté policière dans les enquêtes en matière de pornographie juvénile.

POINTS D'INTÉRÊT POUR LES MÉDIAS

- Les médias suivent régulièrement les arrestations, sentences et autres activités judiciaires en lien avec ce phénomène, car celui-ci interpelle grandement les citoyens.

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

- Depuis 2012, la Sûreté poursuit sa *Stratégie provinciale de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet*. Ainsi, trois équipes d'enquêteurs spécialisés travaillent à contrer ce phénomène en réalisant les mandats suivants :
 - Mener et coordonner à l'échelle provinciale des enquêtes impliquant des prédateurs sexuels et des consommateurs de matériel pédopornographique;
 - Assurer un partenariat avec différentes agences dénonciatrices de tels crimes;
 - Fournir une expertise opérationnelle aux divers demandeurs internes et externes;
 - Détecter des prédateurs sur Internet, identifier et sauver des enfants;
 - Identifier et enrayer des réseaux de prédateurs distribuant du matériel pédopornographique.
- Cette stratégie implique également la participation des enquêteurs en crimes majeurs dans la réalisation des enquêtes sur l'ensemble du territoire ainsi que des membres de la GRC.
- Depuis le déploiement de la Stratégie, plus de 500 arrestations ont été effectuées, sauvant ainsi plusieurs éventuelles victimes.

ÉTAPES À VENIR

- Bonifier la coordination provinciale afin de répondre efficacement à l'augmentation constante des signalements.

Date : 2018-07-31

Préparé par : Jessica Paradis, conseillère

Direction : Direction des enquêtes criminelles

Approuvé par : Dominique Lafrenière, directrice

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

EFFECTIF DÉVOLU AUX ENQUÊTES SUR LA CYBERCRIMINALITÉ EN 2016-2017, ET POUR CHACUNE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

TITRE ET NUMÉRO DE L'ÉLÉMENT DE PROGRAMME : Sûreté du Québec

	<u>2016-2017</u>	<u>2015-2016</u>	<u>2014-2015</u>	<u>2013-2014</u>	<u>2012-2013</u>	<u>2011-2012</u>
	(28 février 2017)	(29 février 2016)	(28 février 2015)	(31 mars 2014)	(30 novembre 2012)	(29 février 2012)
<u>Patrouille de la cybercriminalité</u>						
Policiers SQ	15	14	15	15	16	14
Civils SQ	6	2	2	1	1	5
	21	16	17	16	17	19
<u>Enquêtes sur l'exploitation sexuelle des enfants sur l'internet</u>						
Policiers SQ	19	18	18	18	18	7
Civils SQ	3	2	2	2	2	0
Policiers GRC	2	2	2	2	2	2
	24	22	22	22	22	9
<u>Extraction de données</u>						
Policiers SQ	24	24	22	27	27	15
Civils SQ	7	7	7	10	9	5
	31	31	29	37	36	20
<u>Total</u>						
Policiers SQ	58	56	55	60	61	36
Civils SQ	16	11	11	13	12	10
Policiers GRC	2	2	2	2	2	2
	76	69	68	75	75	48